

	Do 166 – Règles concernant l'utilisation du logo de l'esede par les étudiant.e.s	
	Commission communication	10.10.2023

1. Principe général

Certains travaux réalisés par les étudiant.e.s dans le cadre de leur formation à l'esede peuvent avoir une portée publique, comme par exemple des travaux diffusés à l'extérieur, les posters réalisés dans le cadre du diplôme, ou encore des demandes de fonds. Il en va de même pour des présentations publiques, telles que des présentations powerpoint.

Dans ce cas, le logo de l'esede – non obligatoire – peut être utilisé afin de spécifier la structure de formation dans le cadre de laquelle le document est produit.

2. Règles d'utilisation

Le choix dans l'utilisation du logo se fera en fonction des supports et de leur colorimétrie :

- Sur fond blanc, privilégier le logo dans sa couleur originale (le rouge).
- Sur des fonds clairs, privilégier soit le logo dans sa couleur originale (le rouge), soit la déclinaison monochrome noir du logo ; le choix se fait en fonction du mariage des couleurs.
- Sur des fonds foncés ou noirs, privilégier le logo blanc.

En cas de doutes, il faut essayer plusieurs versions et retenir le meilleur rendu.

3. À ne pas faire

Certaines utilisations sont proscrites :

- Utiliser le logo en dehors des travaux réalisés par les étudiant.e.s dans le cadre de leur formation à l'esede.
- Décliner le logo, en modifier les proportions, en modifier les couleurs, etc.

4. Logo à disposition

Pour disposer des logos de l'esede, il est possible soit de se rendre sur la page <https://drive.google.com/drive/mobile/folders/1VhL13OpRtD1SI8eXhL3jizc9zevo5bb?usp=sharing>, soit de scanner le présent QR code.

Les logos sous format TIFF sont conseillés pour les supports imprimés, comme un poster de diplôme.
Les logos sous format PNG, plus léger, sont conseillés pour les supports qui ne nécessitent pas une trop haute qualité, comme une présentation PowerPoint.
Les logos sous format jpeg sont conseillés pour les supports électroniques.

